



A2E

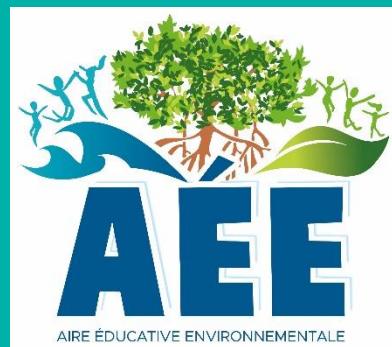
COTECH – Partenaires
25/02/2020

AIRE EDUCATIVE ENVIRONNEMENTALE EN PROVINCE SUD NOUVELLE - CALÉDONIE



Aire Educative Environnementale :

OBJECTIFS

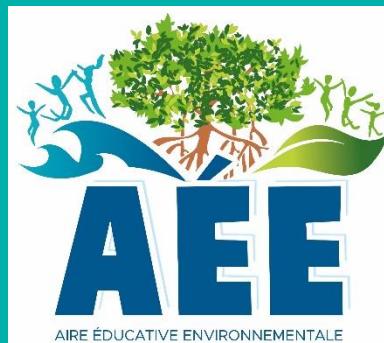


- Impliquer davantage de jeunes dans la restauration et la préservation de la nature en proposant des actions leur permettant de se reconnecter au vivant et d'acquérir une meilleure connaissance de leur environnement et de ses enjeux;
- Proposer une démarche de projet qui permet d'aborder la transmission de connaissance et de compétences par la conjugaison de l'expérience et de la théorie
- Construire un projet de classe ou d'établissement sur un site dédié qui permettra d'acquérir des connaissances et des savoirs faire tout en permettant une mise en situation des élèves pour les sensibiliser et leur permettre d'appréhender les enjeux et la richesse de la biodiversité qui les entoure.



Aire Educative
Environnementale :

OBJECTIFS :
développer un
réseau sur le
territoire

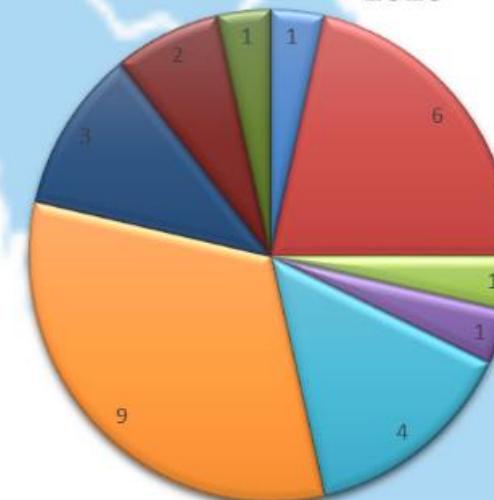


LE RESEAU A2E

AIRE EDUCATIVE ENVIRONNEMENTALE» EN PROVINCE SUD

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES A2E

2020

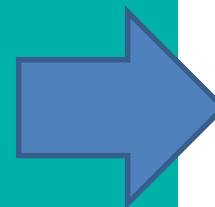


■ BOURAIL ■ DUMBEA ■ ILE DES PINS ■ ILE OUEN ■ MONT DORE
■ NOUMEA ■ PAITA ■ THIO ■ YATE

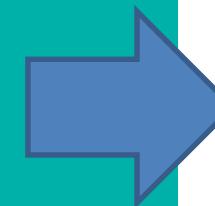
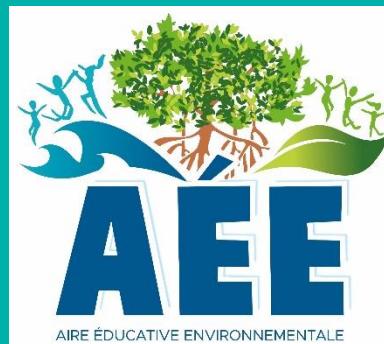
2020 : plus d'une vingtaine de sites dédiés
à l'éducation à l'environnement



Aire Educative Environnementale :



Définition Public ciblé



Définition d'une Aire Educative Environnementale A2E

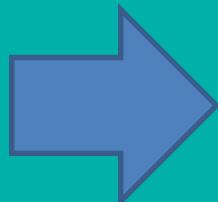
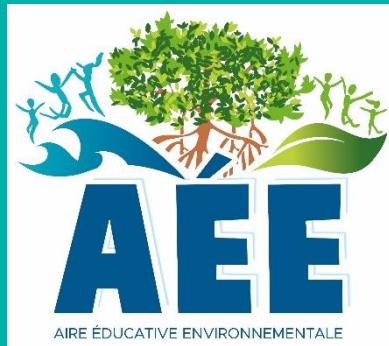
Il s'agit de construire un projet de classe ou d'établissement sur un site dédié qui permettra d'acquérir des connaissances et des savoirs faire tout en permettant une mise en situation des élèves pour les sensibiliser et leur permettre d'appréhender les enjeux et la richesse de la biodiversité qui les entoure.

- Etablissements scolaires de la province Sud publics/privés
- Classe de cycle 3 : 6ème
- Classe de cycle 4 : 5ème, 4ème, 3ème
- Classe de seconde, première et terminale, BTS



Aire Educative Environnementale :

Critères du site

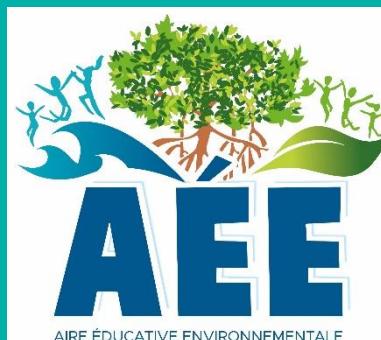


- Le lieu dédié peut se situer au sein de l'établissement (surface minimum : ne peut être inférieur à 10 mètres carrés) ou à proximité immédiate (à moins de 15 minutes à pied) d'un espace naturel dont le foncier peut être communal, provincial, territorial.
- Le site peut être partagé par plusieurs établissements différents se situant aux alentours.
- Le site doit être accessible, sécurisé et ne présenter aucun risque pour les élèves (pollution, courant, houle, terrain glissant, éboulements, campements sauvages...).
- Lors des sorties sur site, les enseignants devront répondre à l'ensemble des règles et obligations définies par leur autorité respective et devront veiller aux conditions d'encadrement, de transport et d'accueil.



Aire Educative Environnementale :

Les actions pouvant être menées

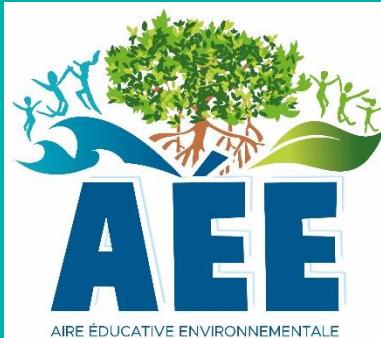


- Plantations et restauration d'un milieu sur un site naturel ou aménagé : forêt sèche, forêt humide, maquis minier, marais, mangrove, rivière...
- Aménagement d'un espace permettant l'acquisition de connaissances pluridisciplinaires, environnementales et écologiques. Cet aménagement pourrait être : un potager, une butte de permaculture, une marre, un mur végétal, un jardin à papillon, un jardin botanique, médicinal... (un composteur, une ruche, une zone de tri sont considérés comme des équipements)
- Le pilotage du projet est assuré par un établissement secondaire mais peut être soutenu et accompagné par des établissements primaires du bassin éducatif concerné.

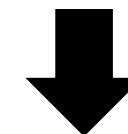


Aire Educative Environnementale :

Les modalités d'accompagnement du dispositif



- La coordination du dispositif est assurée par la direction de l'Environnement de la province Sud en partenariat avec le Centre d'Initiation à l'Environnement qui assurera par ailleurs un soutien et un suivi technique



CENTRE
D'INITIATION À
L'ENVIRONNEMENT

CELLULE D'APPUI

- Elle a pour rôle d'assister les établissements dans la planification de leurs actions et pourra intervenir dans la mise en œuvre et l'évaluation des actions.
- Elle apportera les moyens techniques nécessaires et pourra orienter et mobiliser les acteurs en fonction des besoins des porteurs du projet.
- Elle est chargée de suivre, d'évaluer et de dresser le bilan des actions menées sur l'année et d'animer les Comité de pilotage COPIL AGE.

Aire Educative Environnementale :

Les modalités d'accompagnement du dispositif

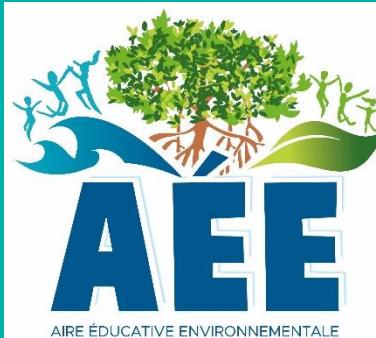


- Le rétroplanning des actions menées par l'équipe pédagogique sur l'année est fixée en début d'année : FEV/MARS avec la cellule d'appui
- Les enseignants pourront s'appuyer sur un réseau d'acteurs de territoire en fonction des thèmes et de leur implication dans les projets.
- Les acteurs peuvent être : des professionnels, des ONG, des associations environnementales, de riverains, des maisons de quartier, des commerçants, artisans, des organismes solidaires ou des institutions (mairies, provinces, gouvernement...)
- Une aide financière et des heures supplémentaires pourront être accordées en fonction des projets respectivement par la province Sud et le Vice-Rectorat



Aire Educative Environnementale :

Les modalités de mise en œuvre du dispositif

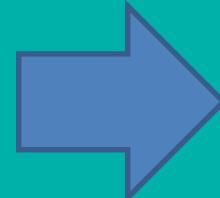
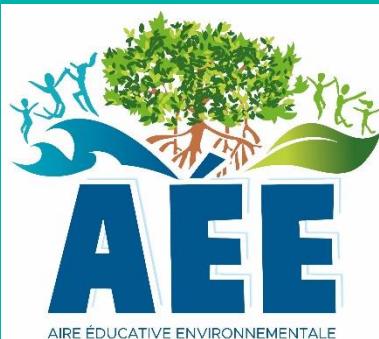


- Le calendrier opérationnel des actions menées par l'équipe pédagogique sur l'année est fixé en début d'année : FEV/MARS avec la cellule d'appui

		Calendrier opérationnel 2020 de l'A2E						
		Nom de l'établissement :						
		Jour	Semaine	Description de l'action ou de l'activité éducative Si intervention d'un partenaire, le nommer	Objectifs pédagogiques de l'action de l'activité éducative	Compétences évaluées	Observations Matériel / envoi courrier / lieu / contact	Suivi de l'action ou activité Réalisée / annulée reportée Expliquer le pourquoi
Février		S8						
		S9						
Mars		S10						
		S11						
		S12						
		S13						
		S14						
				Vacances du 4 au 19 avril				
Avril		S17						
		S18						
Mai		S18						

Aire Educative Environnementale :

Les modalités de mise en œuvre du dispositif



Première étape : la découverte du site MARS à JUIN

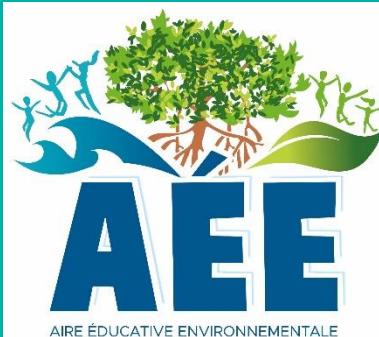
- Prendre contact avec le site investi et permettre l'appropriation des lieux
- Percevoir les limites géographiques et le positionnement : contraintes et avantages
- Analyser le paysage, en cerner les différents aspects (géomorphologie, les biotopes, l'occupation humaine, la végétation) et en comprendre l'organisation

Deuxième étape : le diagnostic /définition des enjeux et actions AVRIL à OCTOBRE

- En fonction du projet :
- diagnostic de la flore et de la faune dans les différents écosystèmes de votre AGE (mangrove et forêt sèche).
- faire prendre conscience aux élèves que les caractéristiques de l'environnement conditionnent la répartition des êtres vivants et des relations entre elles.
- Faire un inventaire précis et géolocalisé sur la carte de l'aire, des pressions anthropiques observées
- Faire l'inventaire des usages du site, auditer des personnes fréquentant et utilisant le site
- Définir les enjeux et les actions liés à mener sur du court, moyen ou long terme

Aire Educative Environnementale :

Les modalités de mise en œuvre du dispositif



Troisième étape : mise en œuvre des actions et suivi AVRIL à OCTOBRE

- Mettre en œuvre les actions issues des enjeux constatés
- Evaluer, faire un suivi des actions et du site concerné

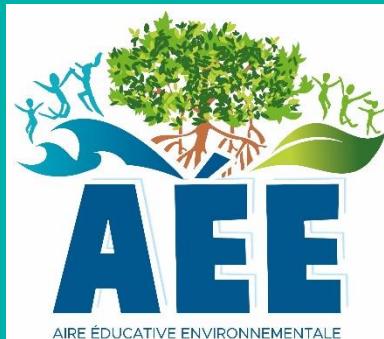
Quatrième étape : restitution des projets SEPTEMBRE/OCTOBRE

- Au choix lors de : la Fête de l'école calédonienne Concours des jeunes scientifiques/ Fête de la science

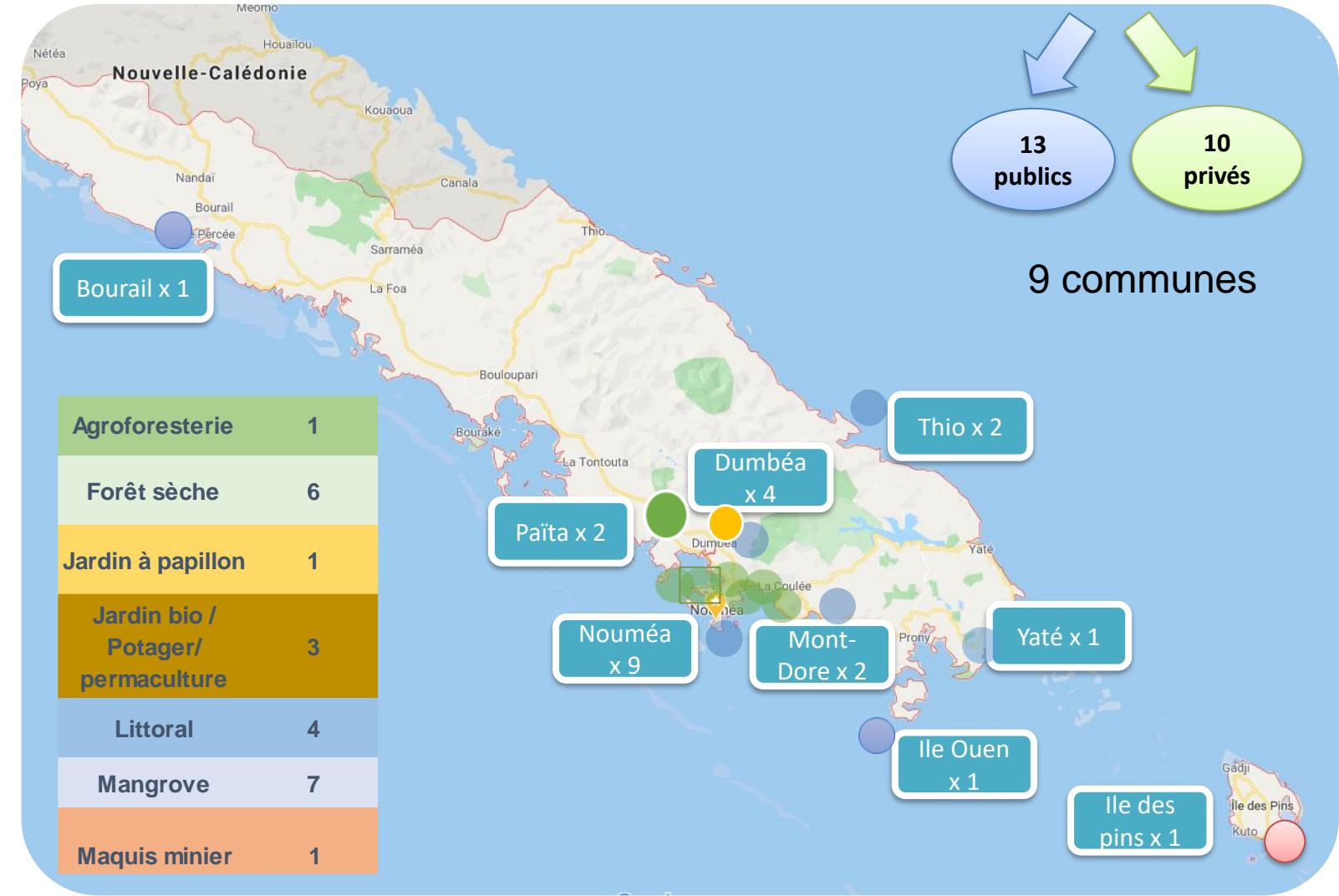


Aire Educative Environnementale :

Les sites retenus pour 2020



23 AIRES EDUCATIVES ENVIRONNEMENTALES



PRIMAIRES	Nombre
TOTAL	2
PUBLIC	1
PRIVE	1

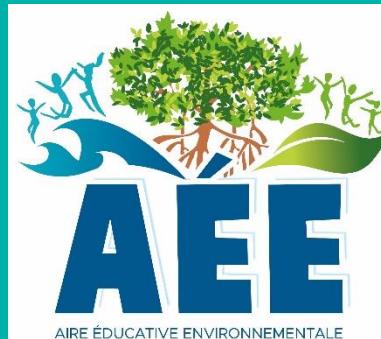
COLLEGES	Nombre
TOTAL	15
PUBLIC	7
PRIVE	8

LYCEES	Nombre
TOTAL	6
PUBLIC	5
PRIVE	1



Aire Educative Environnementale :

Les sites retenus pour 2020



N°	Etablissement	Thème du projet	Classes	observations	Intervenants référents	Nombre d'interventions	Intervenants 1	Nombre d'interventions	Intervenants 2	Nombre d'interventions	Intervenants 3
15	Collège St Marie de Païta	Forêt sèche	6 ^{ème} à la 3 ^{ème}	projet à recentrer en fonction des enjeux de	WWF		HELENE CAZE		CIE JAZZ/FABIENNE		
11	Collège Mariotti	Forêt sèche / jardin botanique et médicinale	6 ^{ème} CLIS et ULIS		HELENE CAZE		CIE JAZZ		WWF HUBERT		
2	Collège Champagnat	Forêt sèche au sein établissement	5 ^{ème} /4 ^{ème}		MOCAMANA		HELENE CAZE		CIE JAZZ		
8	Collège Kaméré	Forêt Sèche Cap Kaméré	6 ^{ème}		SYMBIOSE		HELENE CAZE		CIE FABIENNE FEUX ET MANGROVE ASSOCIATION DE LA FS DU MONT		
19	Lycée Escoffier	Forêt sèche du Mont Vénus	CAP		WWF		HELENE CAZE				CIE JAZZ
19	Lycée Jules Garnier	Littoral	Seconde à BTS	revoir avec xavier si on maintient le suivi RORC	CIE SUIVI MACRO DECHETS		PALA DALIK				
20	Lycée Jules Garnier	Forêt sèche	Seconde à BTS	revoir les professeurs référents	HELENE CAZE		CIE		CALEDOCLEAN		
6	Collège Edmée Varin	Jardin à papillon	2X 5ème		CIE FABIENNE		SENC Thierry Salesne		HELENE CAZE		SYMBIOSE
16	Lycée Anova Païta	Agroforesterie	Seconde à terminale		MICHAEL SANSONI		HELENE CAZE				
17	Lycée du Grand Nouméa	Jardin bio / permaculture/ biodiversité	Seconde BTS	revoir équipe pédagogique et chef de projet	CIE FABIENNE		HELENE CAZE		WWF		SYMBIOSE
21	Lycée Lapérouse	Jardin en terrasse	Seconde et première		CIE FABIENNE		HELENE CAZE				
9	Collège La Colline Thio	Jardin kanak et océanien	6 ^{ème} à la 3 ^{ème}		MOCAMANA		CONSERVATOIRE DE L'IGNAME		HELENE CAZE		COMITE DE GESTION BORENDY
23	Ecole primaire Ile Ouen	Littoral	CM1/CM2	Revoir le projet avec Mickael : pépinière et suivi	PALA DALIK		COMITE DE GESTION ET VALE NC				
12	Collège Sacré Cœur de Bourail	Littoral / Creek Salé	4 ^{ème}	Mardi aprem /2h	CIE FABIENNE						
10	Collège Mariotti	Littoral /Platier Ricaudy	5 ^{ème}		CIE FABIENNE/PALA DALIK						
13	Collège St Joseph de Cluny	Littoral/ plage Anse Vata			CIE FABIENNE / MACRO DECHETS		PALA DALIK		CALEDOCLEAN		
1	Collège Apogoti	Mangrove	6 ^{ème} /cm2		CIE FABIENNE		SECAL				
5	Collège DSM	Mangrove	CM2/6 ^{ème}		CIE FABIENNE		CALEDOCLEAN				
18	Lycée du Mont Dore	Mangrove	Seconde BTS		SOS MANGROVE		CIE FABIENNE				
24	Ecole primaire de Touaourou	Mangrove	CP à CM2		CIE FABIENNE						
3	Collège Conception	Mangrove de Bouari	5 ^{ème}		CIE FABIENNE		CALEDOCLEAN				PROVINCE SUD



Aire Educative Environnementale :

Retroplanning Année 2020



Retroplanning A2E 2020	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept	oct	nov	déc
COTECH 1 : présentation des modalités d'accompagnement + calendrier opérationnel de l'année		25/02 COTECH Partenaires	04/03 COTECH ETABLISSEMENTS									
REDACTION DU CALENDRIER OPERATIONNEL				23 calendriers à créer								
PHASE 1												
PHASE 2												
PHASE 3												
COTECH 2 : point d'étape des A2E							COTECH Partenaires	04/03 COTECH ETABLISSEMENTS				
RESTITUTION DES PROJETS												
Concours des jeunes scientifiques										7 au 17/09		
Fête de l'école calédonienne										sept		
Fête de la science										3 au 10 oct		
COPIL : présentation des actions et arbitrages des nouvelles candidatures											COPIL	

COTECH PARTENAIRES

COTECH ETABLISSEMENTS

COPIL





MERCI DE VOTRE
ATTENTION

DDDT
DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE DES TERRITOIRES

